

Inégalités sociales de santé : les comprendre et agir avec l'approche littératie en santé

17 - 18 octobre et 22 novembre 2022 - GRENOBLE

Les **inégalités sociales de santé** (ISS) désignent les différences de santé, injustes et évitables, qu'on observe entre les catégories sociales.

L'un des déterminants des ISS est la **littératie en santé**. Celle-ci englobe les ressources et compétences qui permettent aux usagers et professionnels de communiquer entre eux, et d'accéder, comprendre, évaluer et utiliser les informations de santé dans une organisation sociale et de santé complexe.

La formation vise à acquérir les bases d'une approche globale permettant à chacun d'**agir à son niveau** pour développer des pratiques et des environnements pro-littératie qui contribueront à agir contre les ISS.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les inégalités sociales de santé et comment elles se construisent
- Comprendre l'approche littératie en santé
- Identifier les différents niveaux d'intervention possibles
- S'approprier l'approche littératie en santé pour renforcer l'action sur les inégalités sociales de santé dans sa pratique / sa structure

PUBLICS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires.

Si vous êtes porteur d'un handicap, nous vous invitons à contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptées.

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis pour accéder à cette formation.

INTERVENANT-ES

Pauline CHUZEVILLE et Elisa BEOLET, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

LIEU

Salle 1
MDH Le Patio
97 Galerie de l'Arlequin
38100 Grenoble

DURÉE & HORAIRES

3 jours soit 21h au total
de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

MAJ de ce programme :
02/05/2022

Inégalités sociales de santé : les comprendre et agir avec l'approche littératie en santé

17 - 18 octobre et 22 novembre 2022 - GRENOBLE



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle dédiée à la formation avec vidéo-projecteur.

Groupe de 10 à 15 participants, (conseillé : 2 personnes par structure).

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : supports de formation, bibliographie, documentation complémentaire.

Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

Remise d'une attestation de fin de formation.

Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.



PROGRAMME

Jour 1

- La santé, les déterminants,
- Les inégalités sociales de santé et leurs causes
- L'approche littératie en santé
- Lien avec sa pratique

Jour 2

- Expérimentation de différents niveaux d'intervention en littératie en santé
- Lien avec sa pratique

Jour 3

- Retour sur les acquis et les pratiques
- Approfondissement en fonction des besoins du groupe (ex. littératie numérique,...)

Renseignements pédagogiques :
Pauline CHUZEVILLE IREPS ARA Délégation
Tél. 04 76 00 63 45
pauline.chuzeville@ireps_ara.org

DEMANDE D'INSCRIPTION p.1/2

Je souhaite m'inscrire à la formation :

INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ : LES COMPRENDRE ET AGIR AVEC L'APPROCHE LITTÉRATIE EN SANTÉ

prévue les 17 - 18 octobre et 22 novembre 2022 à Grenoble

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs.

Un bulletin d'inscription incomplet ne pourra pas être validé, veuillez remplir attentivement SVP.

CONTACT DU DE LA CANDIDAT E

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email (OBLIGATOIRE et PROPRE AU CANDIDAT !) :

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom + Raison Sociale :

Adresse + VILLE :

Nom et prénom du responsable hiérarchique :

Tél :

Email du responsable (OBLIGATOIRE et différent de celui du stagiaire, pour signer votre convention):
.....

Veuillez noter SVP :

- ◆ Le nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes par structure conseillé).
- ◆ Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction des éventuels prérequis.
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.

Suite du bulletin en p.2 svp.



DEMANDE D'INSCRIPTION p.2/2

Pour finaliser votre demande d'inscription, merci de nous parler de vous...

VOTRE STATUT PROFESSIONNEL (OBLIGATOIRE) :

- Salarié(e) du privé
- Salarié(e) du public
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier / Etudiant
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

Bulletin à retourner par mail ou courrier

avant le 25 juillet 2022 à :

IREPS ARA délégation IRIS

MDH Le Patio - 97, Galerie de l'Arlequin

38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 40 16 00

cri38.iris@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)